



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – contact@spmf.fr

<https://www.spmf.fr/> ou www.apiservices.biz/fr/spmf

Président : Joël Schiro – Email : jschiro@miel-de-france.com

Tarbes Le lundi 30 janvier 2023

Info SPMF N° 2023/2

Néonicotinoïdes Les ravages de la propagande

Le 19 janvier dernier, la cour de justice de l'union européenne a rendu une décision qui remet en cause la dérogation accordée, pour la troisième année, aux cultures de betterave, d'utiliser l'enrobage de semences pour les protéger des attaques de pucerons.

Lorsqu'on va chez des amis, on est accueilli avec le sourire : « *alors, vous êtes contents de l'interdiction des insecticides tueurs d'abeilles ? ! Vous êtes sauvés maintenant* ».

C'est une sensation étrange de constater, lorsqu'on vit au quotidien la situation réelle sur les ruchers, que, pour le grand public, il suffirait de l'annulation d'une dérogation sur les seules zones de betterave, pour solutionner le phénomène de disparition (ou de « mauvaise santé ») des abeilles, que nous vivons intensément sur la totalité du pays.

C'est le dernier avatar d'une propagande mensongère qui, contre toute réalité, perdure depuis 20ans.

Bref résumé :

Lors de la découverte par les apiculteurs que l'enrobage de semences sur tournesol provoquait des intoxications spectaculaires sans qu'il n'y ait d'épandages visibles alentour, les autorités ont, comme d'habitude depuis 1948, essayé de rouler tout le monde dans la farine.

En réaction, une partie de la profession a pensé que la médiatisation pouvait être une idée de génie. C'est ainsi qu'est né le concept des « insecticides tueurs d'abeilles ». Il faut bien simplifier le travail des journalistes.

L'enrobage de semences avec les néonicotinoïdes ou le fipronil ont constitué incontestablement une gradation supplémentaire dans le long processus des « effets non intentionnels » des traitements de culture.

Après les arsenicaux, les organochlorés, les organophosphorés, les pyréthriinoïdes, les carbamates et quelques autres, les « néos » n'étaient en réalité rien d'autre qu'une nouvelle famille de pesticides, qui empoisonnaient les abeilles comme les autres. Toutefois, au regard du problème global, ils n'avaient qu'une importance marginale dans l'ensemble des intoxications d'abeilles qui duraient depuis plus de cinquante ans (et qui, malgré des progrès incontestables, durent encore 20 ans après).

C'était certes une étape majeure puisque ce qui pouvait apparaître comme un progrès (la concentration des molécules autour de la graine au lieu d'un épandage massif tous azimuts), était en fait une régression : la contamination du nectar et du pollen tout au long de la vie de la plante.

Au fur et à mesure des interdictions de l'imidaclopride, puis du fipronil et du thiaméthoxam, sur une ou plusieurs cultures, voire sur une région et/ou la totalité du pays, les abeilles ont continué d'aller de plus en plus mal. Hélas, la propagande prospère en marge du réel.

Bien sûr ces produits provoquaient de nombreuses intoxications et/ou anomalies de comportements qui fragilisaient les colonies. Mais la propagande imposait un simplisme outrancier du phénomène : les insecticides « tueurs d'abeilles » sont les seuls responsables de tous les maux... puisqu'on vous le dit !

C'est ainsi que pendant des années, il a été impossible de parler des autres produits phytosanitaires, ni mêmes des fongicides qui sont loin d'être tous innocents. C'était inaudible !

Quant à évoquer varroa ! ? c'est encore pire !

Cette propagande a atteint des sommets de désinformation quand, dans l'affaire de l'Ariège vers 2013/2014, une partie des apiculteurs ont tenté de faire croire que la mortalité de leurs 5000 ruches, due à varroa, étaient en fait la conséquence des traitements vétérinaires du bétail. Là encore, rien n'est simple. Il semble qu'il puisse arriver, dans des circonstances particulières, que certains de ces traitements affectent les abeilles.

En l'occurrence, pour ce cas-là, il s'agissait de varroa comme la suite des études l'a démontré sans que les médias ne corrigent jamais le mensonge initial.

Qu'en est il de la fameuse dérogation betteraves ?

Comme nous sommes en manque d'informations techniques, il faut se contenter de la grande presse. On nous explique que les betteraviers sont confrontés à une impasse technique face aux attaques d'un puceron qui provoque une « jaunisse ». Un peu comme nous avec varroa qui, apparemment, introduit des virus.

Il existait autrefois un aphicide d'une redoutable efficacité : le pyrimicarbe (nom commercial PIRIMOR). En outre, avec un HQ inférieur à 3 (le plus faible de tous les produits phytosanitaires), il offre l'avantage d'être totalement inoffensif pour les abeilles.

Or, cette qualité est perçue comme un inconvénient par une partie des opérateurs. En effet, le pyrimicarbe est tellement spécifique qu'il est sans aucun effet sur tous les autres parasites. C'est la raison pour laquelle, depuis longtemps, il n'est quasiment commercialisé qu'en association avec la lambda-cyhalothrine (KARATE K). Aujourd'hui, il semble même que la formulation PIRIMOR ait totalement disparu du marché.

Nous ignorons la réalité à laquelle sont confrontés les producteurs de betterave. On imagine que les pucerons sont devenus résistants au Pyrimicarbe et que rien ne peut le remplacer.

Depuis quelques années, les techniciens agricoles font de réels efforts pour utiliser toutes les ressources de l'agronomie. Pour ne prendre qu'un exemple, sur les cultures de colza du sud - ouest, les semis sont désormais réalisés avec 5% de variété plus précoces. Dans ces conditions les méligèthes se précipitent sur ces premières fleurs rendant inutile les épandages de pyrèthroïdes à ce moment-là. Avec cette technique simple, les intoxications sur colza ont quasiment disparu.

On ose espérer que les arguments des betteraviers ne sont pas de la même propagande que celle des « insecticides tueurs d'abeilles ».

En effet, il n'est jamais bon de placer les producteurs face à des impasses techniques. Lorsqu'elles se présentent, plutôt que céder à l'hypocrisie, au mensonge, au bourrage de crâne ou à la désinformation, mieux vaut affronter le problème sans tergiverser.

Si les producteurs de betterave sont réellement sans solution technique, mieux vaut les autoriser à utiliser, pendant le temps limité nécessaire à la mise au point d'une alternative efficace, les produits qui conviennent.

Outre que ce sera toujours mieux que de risquer des pratiques sauvages et irresponsables qui provoquent souvent davantage de dégâts, cela permettra de prendre les mesures d'accompagnement indispensables à limiter les « effets non intentionnels ».

On voudrait être sûrs que la présentation actuelle du dossier n'est pas un retour de propagande betteravier destiné à corriger ou combattre les impostures de la propagande des apiculteurs médiatiques à propos des « insecticides tueurs d'abeilles »

Ni les betteraviers, ni les apiculteurs n'ont aucun bénéfice à tirer de ce genre de polémique malsaine et inutile.

Le meilleur moyen de sortir par le haut de cette impasse, c'est de demander aux instituts techniques et/ou scientifiques concernés, de bien vouloir communiquer sur cette affaire un peu mieux que ne le font les médias généralistes jusqu'à présent.

Tout le monde s'en portera mieux, et le travail du ministre en sera grandement facilité !

..... Et si nous pouvions, à cette occasion, le persuader que nous sommes dans une impasse technique ingérable avec varroa, ce serait un effet collatéral qui satisferait tout le monde.

Le misérabilisme sur la disparition des abeilles ne rend service à personne.

A court terme, des solutions alternatives contre varroa existent. Il suffit de les mettre en place. A plus long terme, une vraie recherche sur les virus probablement inoculés par varroa serait bienvenue.

Joël Schiro
Président du SPMF
Lundi 30 janvier 2023